SUITE

DU DÉPOT D'ARGENTERIE

Case FRC 8517

Fait au Comité de Sûreté générale de la Convention Nationale, par inventaire fait ce jour 12 octobre 1792, l'an premier de la république.

Ce dépôt reste à la garde du Comité, parce qu'il y a réclamation.

Lesdits effets ſont préſumés appartenir à Madame de l'Hôpital.

Huit plats ronds feſtonnés.
Quatre *idem*.
Une cuvette.
Un compotier.
Une écuelle & ſon couvercle.
Un pot-à-l'eau.
Une grande cafetière.
Un pot à bouillon & ſon couvercle.
Une théyère & ſon couvercle.

Révolution

Une cafetière de moyenne grandeur.
Une *idem* plus petite.
Une *idem* enfin très-petite.
Un gobelet, à bouillon, & ſon couvercle.
Une timbale.
Trois petits gobelets à pieds, avec des couvercles.
Une petite corbeille à jour, à moutarde.
Un porte-huillier & ſes deux bouchons.
Six coquilles d'argent.
Deux cuilliers à œil.
Six cuilliers à ragoût.
Deux grandes fourchettes.
Deux cuilliers à ſucre.
Vingt-ſix culliers à bouche.
Vingt-ſix fourchettes.
Douze cuilliers
Douze fourchettes } à deſſert.
Douze couteaux
Deux couteaux à découper, lame d'acier.
Sept cuilliers à café.
Un éteignoir.
Une cuillier à moutarde.
Une *idem* plus petite.
Quatre cuilliers à ſel.
Un tire-moële.
Dix-ſept atlets.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Trois écus de 6 liv.
Deux doubles louis en or.
Un calice & ſa patène :
Le tout d'argent.

Nous Commiſſaires, ſouſſignés, de la Section de la Halle aux bleds, certifions que l'état ci-deſſus eſt conforme au procès-verbal dreſſé par nous, dont la minute a reſté entre nos mains, duquel expédition a été remiſe au Comité de Sûreté générale. En foi de quoi nous avons ſigné le préſent : à Paris, le 12 octobre 1792, l'an premier de la république. *Signé*, CLAVANS, LEROUX, Commiſſaires de la Section de la Halle aux Bleds.

Pour copie conforme à l'original.

VARDON.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.